



Saisie sur salaire et surendettement

Par **Severine57**, le **14/03/2019** à **12:50**

Bonjour

Mon conjoint a une saisie sur salaire.

Il la contester du cou les saisie continue mais sont bloquer.

Sont dossier a été recevables pour une baisse de la saisie et une rectification car il n'avais pas calculer que mon conjoint a un enfant a charge .

Entre temp il a fait un dossier de surendettement qui a été accepter le 15 janvier avec ecris toute saisie est interdite.

Hors les saisie continue sont employeur demande une main levée .

Que le tribunal dit avoir envoyer

Personne na rien reçu et le tribunal veut rien savoir.

Nous ne savons plus quoi faire.

On ce fait envoyer promené par le tribunal et sa conseillère a la banque de France est injoignable.

Merci de votre aide

Cordialement